

4 Inscription à la plateforme PartnerWeb (transfert électronique des données)

Pour la transmission électronique sécurisée des annonces de nouveaux collaborateurs et des données salariales.

- Oui, nous voulons transférer les données par voie électronique.
- Nous, nous renonçons à un remboursement plus élevé des frais d'administration.

Si oui, pour quelles adresses électroniques devons-nous créer des données d'accès (login)?

1^{re} personne

2^e personne

Les personnes susmentionnées ont les droits d'accès suivants:

Annonce de nouveaux collaborateurs 1^{re} personne 2^e personne

Données salariales 1^{re} personne 2^e personne

5 Filiales / Succursales / Groupe

Dirigez-vous d'autres établissements appartenant au même groupe, mais qui établissent leurs comptes séparément?

- Non Oui (Si d'autres entreprises font partie du groupe, celles-ci peuvent aussi être affiliées à consimo.)

	Nom	Rue	NPA	Lieu	Canton	Inscription au RC?
Entreprise 1						<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Entreprise 2						<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

6 Prévoyance professionnelle (caisse de pensions)

Selon l'article 11 alinéa 1 de la loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), tout employeur occupant des salariés soumis à l'assurance obligatoire doit être affilié à une institution de prévoyance inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle.

Votre entreprise a-t-elle un contrat d'affiliation auprès d'une institution de prévoyance enregistrée?

- Oui Nom: Numéro de contrat:

Veuillez joindre une copie du contrat d'affiliation à votre institution de prévoyance professionnelle.

- Non, nous n'employons pas de personnel assujetti à la LPP.
- Nous souhaitons des informations complémentaires au sujet de la Caisse de pensions SSE.

7 Assurance-accidents obligatoire (LAA)

Selon l'article 1a de la loi fédérale du 20 mars 1981 sur l'assurance-accidents (LAA), les travailleurs doivent être assurés contre les accidents et les maladies professionnelles auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), ou d'un assureur privé, d'une caisse-maladie ou d'une caisse publique d'assurance-accidents.

Vos travailleurs sont-ils assurés selon la LAA?

- Oui. No d'entreprise SUVA:
- Non nous n'employons pas de personnel.

8 Associations professionnelles

- Société Suisse des Entrepreneurs Membre depuis le: Section:
- Holzbau Schweiz Membre depuis le: Section:
- Autre groupe professionnel

Informations concernant votre caisse de compensation AVS actuelle

- Caisse cantonale Caisse professionnelle Aucune

Nom de la caisse de compensation:

La société est-elle membre d'une autre association professionnelle?

- Non Oui. Nom de l'association:

Travailleurs de condition indépendante

9 Données personnelles du propriétaire de l'entreprise

Prénom Nom
 Date de naissance

No d'assuré

7	5	6	.																	
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

État civil

- Marié(e) depuis le Veuf/veuve depuis le Divorcé(e) depuis le
 Célibataire Séparé(e) depuis le
 En partenariat enregistré depuis le Partenariat dissout depuis le

Informations sur le conjoint

Prénom Nom
 Date de naissance

No d'assuré

7	5	6	.																	
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domicile (civil) Identique à l'adresse commerciale

Rue, No
 NPA, Lieu
 Téléphone Courriel

10 Coordonnées bancaires pour le versement d'avoirs en relation avec votre activité lucrative indépendante

Banque Lieu

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

11 Informations sur l'activité lucrative indépendante

J'exerce une autre activité: salariée indépendante

En cas d'activité salariée:

Nom et siège de l'entreprise:.....

Salaire annuel brut:

12 Revenu et capital

À quel montant estimez-vous le revenu provenant de votre activité lucrative indépendante (après déduction des autres charges d'exploitation)?

	Année de cotisation	Année de cotisation
Revenu annuel		
Fonds propres investis		

Veillez joindre des copies des documents concernant les années de cotisation visées, tels que comptes annuels, déclaration fiscale ou taxation.

13 Informations détaillées sur l'activité lucrative indépendante

Description de l'activité:

- Agissez-vous en votre nom propre à l'égard de vos clients? Non Oui
Des contrats ont-ils été conclus avec les clients / mandants? Non Oui
Établissez-vous des devis? Non Oui
Établissez-vous des factures? Non Oui
Supportez-vous personnellement les pertes en cas d'insolvabilité de vos clients? Non Oui

14 Remarques et informations

- Nous souhaitons recevoir de la documentation sur les sujets suivants:
- Nous avons encore des questions sur les sujets suivants:
.....
.....
.....

15 Nota bene

Sont considérés comme indépendantes selon le droit des assurances sociales, les personnes qui agissent en leur nom propre et pour leur propre compte et qui sont libres dans l'organisation du travail et assument les risques économiques de leur activité.
La caisse de compensation détermine si l'activité considérée confère à l'assuré le statut d'indépendant au regard de l'AVS.

16 Attestation et signature

Par notre signature, nous certifions l'exactitude de toutes les réponses fournies.

Lieu et date: Signature:

Caisse de compensation
swisstempcomp (CC117)